

# Marathon du droit 2019 : victoire de l'équipe paloise

*Le vendredi 15 mars 2019, à Boulogne-sur-Mer*



Florent Lacarrère, coach de l'équipe paloise, revient sur l'édition 2019 du **Marathon du droit**, colloque et concours juridique des facultés de droit.

L'équipe paloise, composée d'Annaëlle Paulian et Guillaume Lagourgue (L3 droit), Emeline Deparis, Paul Labarbe (M1 droit public) et Baptiste Pardeilhan (M2 droit public) porte, pour la deuxième année consécutive, le nom de Franck Moderne, professeur émérite de l'UPPA.

Le marathon commence à 8h30 par le concours de plaidoires, sur le thème des séries télévisées.



Notre équipe *Franck Moderne 2.0* plaide à charge contre Cersei Lannister dans Game of Thrones. Les étudiants palois, qui combinent à merveille complicité et théâtralité, provoquent l'hilarité générale...

... Et nous remportons cette première épreuve : le concours de plaidoires. Cette victoire nous assure une qualification à l'épreuve des *Arrêts illustrés*, sans passer par le *Juridical Pursuit* et le *Jeu des mimes* (qui auront lieu le soir).

La journée se poursuit sur un colloque portant sur le droit et les séries télévisées. Sont notamment au programme les lectures juridiques de la servante Écarlate et de la Casa de Papel. Le *Marathon du droit* met également à l'honneur l'art et le féminisme, à travers des lectures et une pièce de théâtre.

Le concours reprend à 18h30... et grâce à notre premier prix du concours de plaidoires, nous sommes exemptés de participer aux deux premières épreuves.

Guillaume Lagourgue et Annaëlle Paulian qualifient ensuite notre équipe lors de l'épreuve des *Arrêts illustrés*, en parvenant à énoncer la nouvelle numérotation de l'article 1384 du Code civil.

Mais stupeur, le nombre de qualifiés étant trop élevé, les organisateurs décident d'organiser une épreuve éliminatoire au cours de laquelle s'affrontent les coaches. La première question porte sur la culture des séries télévisées (thème de l'édition 2019) et permet de qualifier les Palois à l'épreuve phare du jeu.



Cette épreuve du *Juriste faible* est complexe. Elle consiste à répondre tour à tour à des salves de questions successives, chaque salve correspondant à une matière juridique. A la fin de chaque tour, un participant est éliminé par ses pairs. Seuls les joueurs ayant réussi à répondre aux questions bénéficient d'une immunité. Cette épreuve demande une stratégie d'équipe, qui consiste à éliminer les meilleurs éléments des autres équipes, sans pouvoir se concerter puisque les équipes sont dispersées.

Nos Palois participants, Annaelle, Guillaume, Paul et Baptiste (Emeline étant joker) réussissent dans un premier temps à mettre en œuvre la stratégie de départ et émiettent les équipes adverses. Mais les Palois, devenant menaçants, sont ensuite visés par les autres équipes en lice. Nous perdons Paul, Annaelle, puis Baptiste.

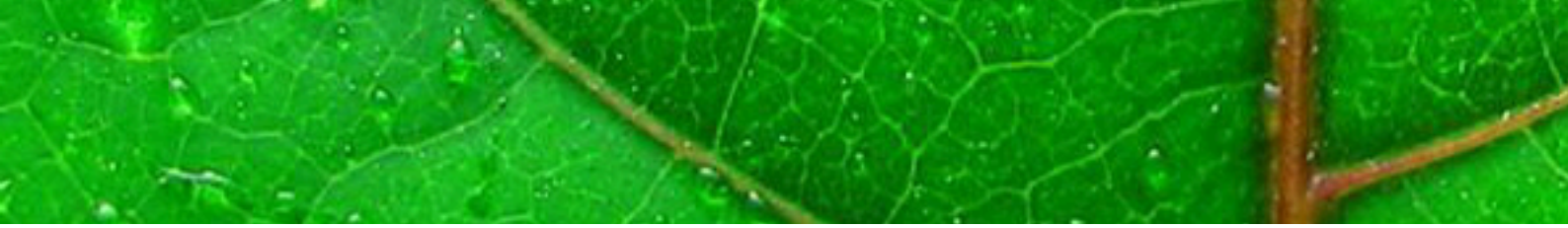
Guillaume Lagourgue se retrouve seul face à 3 membres de l'équipe de Nantes. Il n'a, dès lors, plus le choix : soit il répond correctement aux questions, soit il est éliminé. Il répond de justesse. Il est qualifié pour l'épreuve suivante.

Étape suivante : *Qui veut gagner des Duguit ?* Ne seront retenus que 2 des 3 candidat.e.s précédemment qualifiés. Jeu de type « Qui veut gagner des millions ? » A la manière de l'émission télévisée, les 3 candidat.e.s sont tour à tour interrogé.e.s sur des questions très faciles (1), moyennes (1), difficiles (2) et très difficile (1) et ce, portant sur toutes matières juridiques. Les deux meilleurs joueurs, qui ont répondu au maximum de questions, peuvent participer à l'épreuve finale.

Guillaume se qualifie à nouveau.

L'épreuve finale est une surprise. Et cette année il s'agit... d'un blind test des génériques de série. Dix extraits de générique, deux candidats, Pau contre Nantes. Notre adversaire identifie deux génériques, Guillaume, cinq.

Il remporte (et fait remporter à l'équipe paloise) le *Marathon du droit* 2019 !



Nous avons ensuite fêté cette victoire lors d'un inoubliable gala au Casino de Boulogne-sur-Mer.

**Un grand merci** au centre de recherche Pau Droit Public pour la prise en charge de ce déplacement ainsi qu'aux aux organisateurs, le CLUD et en particulier le Professeur Mathieu Touzeil-Divina et Stéphanie Douteaud pour cet événement, toujours plus inoubliable chaque année.

*Une petite annonce ? Le Marathon 2020 aura lieu à Pau et portera sur « Droit et Basket »... plus d'infos à venir !*